

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2021

Date de convocation et d'affichage : 28 mai 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h09.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	DUSACQ Maxime	LEMELAND Caroline
BACHMANN Jean-Marie	FARINE Bruno	LEPRINCE Didier
BAROIN François	FINOT Patrick	LEQUIEN Ombeline
BAUDOUX Bruno	FLEURET Dominique	LEYMBERGER Brigitte
BEAUSSIER Jean-Marie	GACHOWSKI Jacques	MAGLOIRE Arnaud
BECARD Francis	GARNERIN David	MALARMEY Michelle
BEURY Loëtitia	GARIGLIO Elisabeth	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GATOUILLAT Marcel	MARTINOT Bruno
BLANCHON David	GAUTHIER Anne-Sophie	MARTY Rémy
BLASCO Thierry	GESNOT Dany	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASSON Christian	GERARD Fabien	MENNETRIER Nicolas
BOICHUT Daniel	GIRARDIN Olivier	MONTAGNE Jean-Jacques
BOISSEAU Dominique	GONCALVES José	MOSER Alain
BOUDADI Rachida	GOUJARD Pascal	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BRANLE Christian	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	OUADAH Karima
BURRI Marie-Luce	GROSJEAN Patrick	PAUWELS Cécile
BUTAT André	GUITTON Jordan	PETIT Christine
CASTEX Jean-Marie	GULTEKIN Gulcan	POTTIER Denis
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GUNDALL Philippe	POIVEZ Kevin
CHALVET Marie-Ange	HANDEL William	PORTIER-GUENIN Françoise
CHAMPAGNE Anicet	HELIOT-COURONNE Isabelle	QUINTART Sylvie
CHAMPAGNE Bernard	HENNEQUIN Virgil	RAGUIN Jacky
CHEVALIER Bertrand	HENRI Pascal	REHN Yves
CHOISELAT Emmanuel	HIMEUR Aïcha	RENOIR Gilles
CHOMAT Christophe	HIRTZIG Jack	RESLINSKI Jean-François
COCHET Jean-Michel	HONORÉ Nicolas	RICHARD Sophie
CORNEVIN Jean-Pierre	HOUARD Bruno	ROBLET Bernard
COURTOIS Jean-Christophe	HUBINOIS Alain	ROUSSELOT Nicole
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUMBERT Christophe	SAINTON Michel
DA ROCHA Katia	JOLLIOT Marie-France	SAUVAGE Philippe
DAHDOUH Fadi	JOUAULT Gervaise	SEBEYRAN Marc
DEHARBE Dominique	KIEHN Patricia	SERRA Frédéric
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	SOMSOIS Hervé
DENIS Valéry	LANOUX Claudie	THIENOT Régis
DESROUSSEAUX Pascal	LE CORRE Marie	THOMAS Christine
DRAGON Jean-Luc	LEBECQ Jérémy	VIART Jean-Michel
DRIAT Boris	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LEDOUBLE Catherine	ZAJAC Anna

Représentés : NINOREILLE Francine par GROUX Benoît, MEIRHAEGHE Sonia par COLLARD Benoît, FRAPIN David par FLINOIS Philippe

Excusés et ont donné pouvoir : RICHARD Vincent à LEDOUBLE Catherine, BETTINGER Sylviane à GIRARDIN Olivier, GAURIER Claude à RESLINSKI Jean-François, GIRARD Marc à MALARMEY Michelle, ROUSSEAU Pauline à LEBECQ Jérémy, DUQUESNOY Olivier à GARNERIN David, BILLET André à JOLLIOT Marie-France, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à DUCHENE Annie, BRET Marc à THOMAS Christine, FRAENKEL Stéphanie à BAUDOUX Bruno, LEMELLE Flavienne à GARIGLIO Elisabeth, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BAGATTIN Mélanie à CHOMAT Christophe, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François

Excusés : VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, SIMON Eric

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

DELIBERATION N°04	Projet de Rénovation Urbaine (PRU 1) - Réajustement de l'enveloppe de subvention au profit de Mon Logis
RAPPORTEUR	Marie-France JOLLIOT

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
117	132	132			

Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 JUIN 2021

**PROJET DE RENOVATION URBAINE (PRU 1)
REAJUSTEMENT DE L'ENVELOPPE DE SUBVENTION AU PROFIT DE MON LOGIS**

Annexes : tableau modifié (annexe 1) - délibération n°32 du 26/06/2018 (annexe 2)

Exposé :

Par délibération n°16 du 17/11/2009, la Communauté d'agglomération a approuvé les termes de la convention partenariale 2007-2012 pour la mise en œuvre du PRE Chantereigne - Montvilliers, et en particulier son annexe financière permettant d'accompagner financièrement les maîtres d'ouvrage.

Des principes de fongibilité ont par la suite été fixés par délibérations des 14/10/2014 et 26/06/2015 (délibération avenant de clôture du PRU) afin de permettre des derniers ajustements par maître d'ouvrage, entre les conventions et entre tous types d'opérations confondus, et ce conformément au calendrier de l'ANRU.

Néanmoins, par délibération du 26/06/2018, de nouveaux ajustements portant exclusivement sur les crédits de Troyes Champagne Métropole ont été opérés par maître d'ouvrage, et une date limite de réception des demandes de solde fixée en cohérence avec le calendrier de l'ANRU.

Concernant les opérations sous maîtrise d'ouvrage de Mon Logis, une erreur matérielle de présentation a été relevée concernant le montant de la participation, actualisé à tort pour l'opération « Démolition - 104 et 106 Sarrail » (0 € au lieu du maintien de l'enveloppe initiale de 150 000 €).

La participation ayant été versée, il convient de rétablir le montant initial et de rectifier le tableau comme annexé à la présente (annexe 1)

Par ailleurs, cela ne modifie en aucun cas les engagements contractuels de Troyes Champagne Métropole car ce montant correspond au montant indiqué dans l'annexe de la convention partenariale 2007-2012 avec l'ANRU et approuvée également le 17/11/2009.

Les autres dispositions prises dans le cadre de la délibération du 26 juin 2018 demeurent inchangées.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la correction matérielle apportée à l'opération « Démolition - 104 et 106 Sarrail » ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

ANNEXE 1

Ajustement des subventions des opérations portées par MON LOGIS

		Programme	Participation initiale	Participation actualisée	Fongibilité
Q.T	DÉMOLITION 15 %	1-7 Journal et B Bokal	157 500,00 €	155 425,00 €	2 075,00 €
		2-5 Journal et garages	105 120,00 €	105 120,00 €	0,00 €
C.M.	DÉMOLITION 15 %	3 et 6 bis rue Lehaure	70 500,00 €	43 063,03 €	27 436,97 €
		25 Gaston Bergier/7 Lacorbuzier	55 500,00 €	51 202,74 €	4 297,26 €
		33-40 Jean Moulin/2-4 Raval	10 500,00 €	1 000,00 €	9 500,00 €
		9-23 Gaston Bergier	55 700,00 €	71 535,14 €	-15 835,14 €
		100 Avenue Sarrail	35 500,00 €	35 500,00 €	0,00 €
		95 Sarrail	25 500,00 €	25 500,00 €	0,00 €
		10 Fallery	5 750,00 €	1 000,00 €	4 750,00 €
		3 Jean Zay	27 000,00 €	1 000,00 €	26 000,00 €
		73 à 85 Sarrail	21 500,00 €	21 500,00 €	0,00 €
		91 à 95 Sarrail	9 450,00 €	9 450,00 €	0,00 €
		104 à 106 Sarrail	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €
Q.T	RESDENTIALISATION	1/3 Darmstadt et 1/7 Scène	145 150,00 €	122 737,33 €	22 412,67 €
		4 Place Saint	45 155,00 €	47 125,50 €	-197,50 €
		Lehaure Masson	55 400,00 €	72 176,10 €	-16 776,10 €
		Chavardais	30 500,00 €	24 295,00 €	6 205,00 €
		Berthelin	45 221,00 €	45 221,00 €	0,00 €
		Beaure Franklin	420 000,00 €	292 953,34 €	127 046,66 €
		104-106 Sarrail	57 150,00 €	55 150,00 €	2 000,00 €
		3 et 7 Hélène Boucher	142 500,00 €	75 275,27 €	67 224,73 €
		4 Hélène Boucher	15 000,00 €	22 473,27 €	-7 473,27 €
		15 et 16 Eau Fouge) 1-5 et 25-30 Eau Fouge	23 500,00 €	23 500,00 €	0,00 €
C.M.	RESDENTIALISATION	Raine Blanche	5 717,00 €	5 717,00 €	0,00 €
		Haut Trévois - 3 plus cd	10 000,00 €	15 452,13 €	-5 452,13 €
Q.T	SUR CHARGE FONCIERE - 20%	Haut Trévois (plai)	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
		Rue Paul Hervey - 10 plus - Roxières	38 451,00 €	38 500,00 €	-48,99 €
C.M.	SUR CHARGE FONCIERE - 20%	7 plus cd - 1 Rue Chateaub - Treves	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €
		20 plus cd - rues Lakanal et Jules Ferry - La Chapelle	20 000,00 €	73 000,00 €	-53 000,00 €
		6 plus cd - camp du Moulin - Pont Saint-Marie	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
		6 plus cd - 35 rue Chateaub - Saint-Savin	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
		3 plai - rues Lakanal et Jules Ferry - La Chapelle	9 000,00 €	29 000,00 €	-20 000,00 €
		6 plai - 1 Rue de Chateaub - Treves	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
		11 plus - rues Lakanal et Jules Ferry - La Chapelle	11 000,00 €	36 300,00 €	-25 300,00 €
		75 plus - 36-38 rue Voltzire	15 000,00 €	63 300,00 €	-48 300,00 €
		12 plus - rue Guy Mocquet - Saint-André les Vergers	12 000,00 €	1 000,00 €	11 000,00 €
		6 plus - 4 Boulevard du 14 juillet - Treves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		4 plus - rue de la Corcoran - Saint-Savin	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
		14 plus - site Belfort	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		25 plus - avenues du Général Leclerc	25 000,00 €	59 264,33 €	-34 264,33 €
		TOTAL	2 023 424,00 €	1 950 522,58 €	72 901,42 €